



GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.

Groupeement Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles
N° Entreprise : 473841139

GEPL – CHALLENGE HAUTEUR 110 CM - 2022

Généralités

Le challenge a pour objectif de récompenser les cavaliers qui auront obtenu les meilleurs résultats tout au long de la saison dans des épreuves 110 cm organisées lors des concours C3 A ou B repris au calendrier annuel GEPL/ORV.

Participation : - Le cavalier peut participer avec plusieurs montures dans chaque épreuve, dans les limites réglementaires.

- Le cavalier doit participer à **minimum 20% (arrondis à l'unité supérieure) +1** des épreuves 110 cm C3, et ce dans au moins 5 concours organisés par des clubs affiliés au GEPL différents pour que ses résultats soient comptabilisés.

- Le cavalier est exclu des challenges :

1. S'il totalise un nombre de participations à des épreuves de la hauteur directement supérieure équivalent à celui requis pour être intégré au challenge de cette hauteur.

2. S'il participe lors de la saison en cours à des épreuves de hauteur supérieure à 125 cm.

Epreuves : Le type d'épreuve est laissé au choix de l'organisateur, dans les limites réglementaires.

Tout cavalier répondant aux critères d'inscription peut y participer, qu'il soit qualifiable pour les challenges ou non.

Répartition des points :

- Le meilleur résultat du cavalier dans l'épreuve est le seul comptabilisé.

- Les points sont attribués au cavalier de la façon suivante : 1^{er} = 50, 2^{ème} = 48, 3^{ème} = 47, ... 49^{ème} et suivants = 1, Eliminés ou Abandons = 0.

- Dans les 3 épreuves du Championnat de cette hauteur, les points seront doublés.

- Le cavalier ayant remporté le plus grand nombre de points remporte le challenge.

- Remarque : en cas d'égalité à n'importe quelle place du challenge, le cavalier ayant obtenu le plus grand nombre de premières places dans ces épreuves est classé avant les autres ex-aequo, et ainsi de suite en fonction du plus grand nombre de deuxièmes, troisièmes, quatrièmes, ... places.

Prix : - En fin de saison, lors de la soirée de gala du GEPL, les 15 premiers cavaliers classés des challenges recevront des prix en espèces et/ou lots distribués par les sponsors.

- Pour qu'un challenge existe, il faut au minimum 5 participants. Ces participants doivent avoir terminé (sans élimination) au moins 50% de leurs épreuves qualificatives.

Sélection : - La CTO privilégiera les classements des challenges comme base de toute sélection.